

# Une indication du niveau de précision des données tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et un exemple de données alternatives

Dominique Sévigny  
Agent de recherche, planification et développement

Mai 2014

# La carte de la défavorisation du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

Un de mandats du Comité de gestion consiste à verser des allocations aux commissions scolaires de l'île de Montréal pour soutenir les mesures de rattrapage dans les milieux défavorisés (article 439 de la Loi sur l'instruction publique).

La répartition juste et équitable de ces allocations s'appuie sur deux outils :

- 1) La carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans
- 2) La classification des écoles primaires et des écoles secondaires selon un indice de défavorisation

# La carte de la défavorisation du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

L'indice global de défavorisation (IGD) de la carte 2013 du Comité de gestion se compose de 4 variables, pondérées de la façon suivante :

revenu familial : 50 %

monoparentalité féminine : 16,7 %

scolarité de la mère : 16,7 %

activité des parents sur le marché du travail : 16,7 %

Un IGD est calculé pour chacune des 481 zones qui subdivisent le territoire montréalais. Une zone accueille en moyenne 460 familles avec enfants de moins de 18 ans.

# **La carte de la défavorisation du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal**

Depuis 1975, l'indice global de défavorisation de la carte du Comité de gestion est calculé à partir de données provenant des recensements canadiens. Les mises à jour de la carte et de son indice se font donc aux 5 ans.

# L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)

Pour la mise à jour de 2013 (données de 2011), une situation inhabituelle se présente : la majorité des données utilisées pour calculer l'indice de défavorisation proviennent désormais d'une enquête parallèle au recensement et à participation volontaire. Il s'agit de l'Enquête nationale auprès des ménages.

La décision du gouvernement canadien de rendre cette enquête à participation volontaire a suscité la crainte chez les utilisateurs éventuels et la désapprobation de nombreux spécialistes. Des problèmes liés à la non-réponse étaient à prévoir.

# L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)

Répartition en nombre et en pourcentage des zones de la carte 2013 du CGTSIM selon le taux global de non réponse (TGN) à l'ENM

TGN (%)	Nombre de zones	% de zones	% cumulé de zones
9,6 à 24,9	280	58,2	58,2
25,0 à 29,9	139	28,9	87,1
30,0 à 39,9	55	11,4	98,5
40,0 à 49,9	6	1,2	99,8
53,1	1	0,2	100,0
Total	481	100,0	

# L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)

Les TGN fournis par Statistique Canada s'appliquent à l'ensemble des ménages de chacune des zones et non spécifiquement aux familles avec enfants de moins de 18 ans. Ils ne sont donc pas disponibles pour les sous-populations et sont les mêmes pour toutes les variables.

5 des 7 zones dont le TGN est égal ou supérieur à 40 % sont des petites municipalités rurales de la MRC Vaudreuil-Soulanges, dont les élèves du secteur anglophone sont desservis par la commission scolaire montréalaise Lester-B.-Pearson.

En ce qui concerne la classification des écoles : au total, les élèves provenant de ces 7 zones à l'automne 2013 (663 élèves) représentaient 0,36 % des effectifs scolaires montréalais du réseau public (183 246 élèves).

# La fiabilité des données tirées de l'ENM : un signe inquiétant

## Approche :

Comparer les valeurs obtenues à partir de deux sources :

- 1) le recensement à participation obligatoire visant 100 % des ménages
- 2) un échantillon de ces ménages (ex.: ENM)

## Indicateur retenu :

Le % de familles monoparentales dont le chef est une femme parmi l'ensemble des familles avec enfants de moins de 18 ans.

## Unités d'observation :

Les zones de la carte de la défavorisation du CGTSIM qui subdivisent le territoire couvert par les 5 commissions scolaires de l'île de Montréal.

# La fiabilité des données tirées de l'ENM : un signe inquiétant

Figure 1 (diagramme de corrélation) :

À partir de données tirées du Recensement de 2006.

Figure 2 (diagramme de corrélation) :

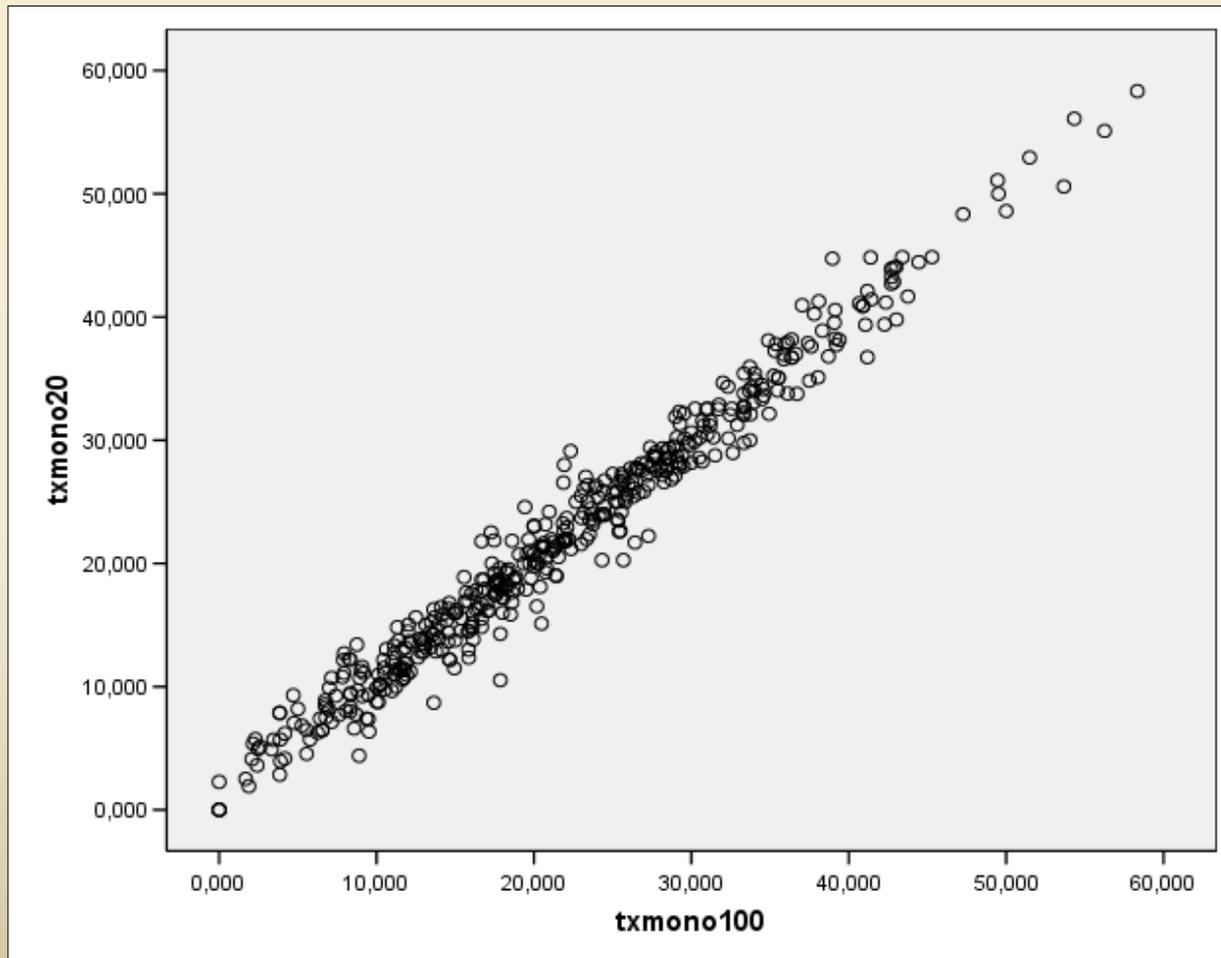
À partir de données tirées du Recensement de 2011 et de l'ENM de 2011.

**Figure 1 : Pourcentage de familles monoparentales dirigées par une femme, selon la source des données – Recensement de 2006**

**TXMONO100 : selon les données provenant de 100 % des ménages**

**TXMONO20 : selon les données provenant de l'échantillon 20 %**

Les points sont les 470 zones de la carte 2008 du CGTSIM



# La fiabilité des données tirées de l'ENM : un signe inquiétant

## Figure 1 - constats

Les valeurs obtenues à partir de l'échantillon de 20 % des ménages sont similaires à celles issues des données tirées de l'ensemble de ménages.

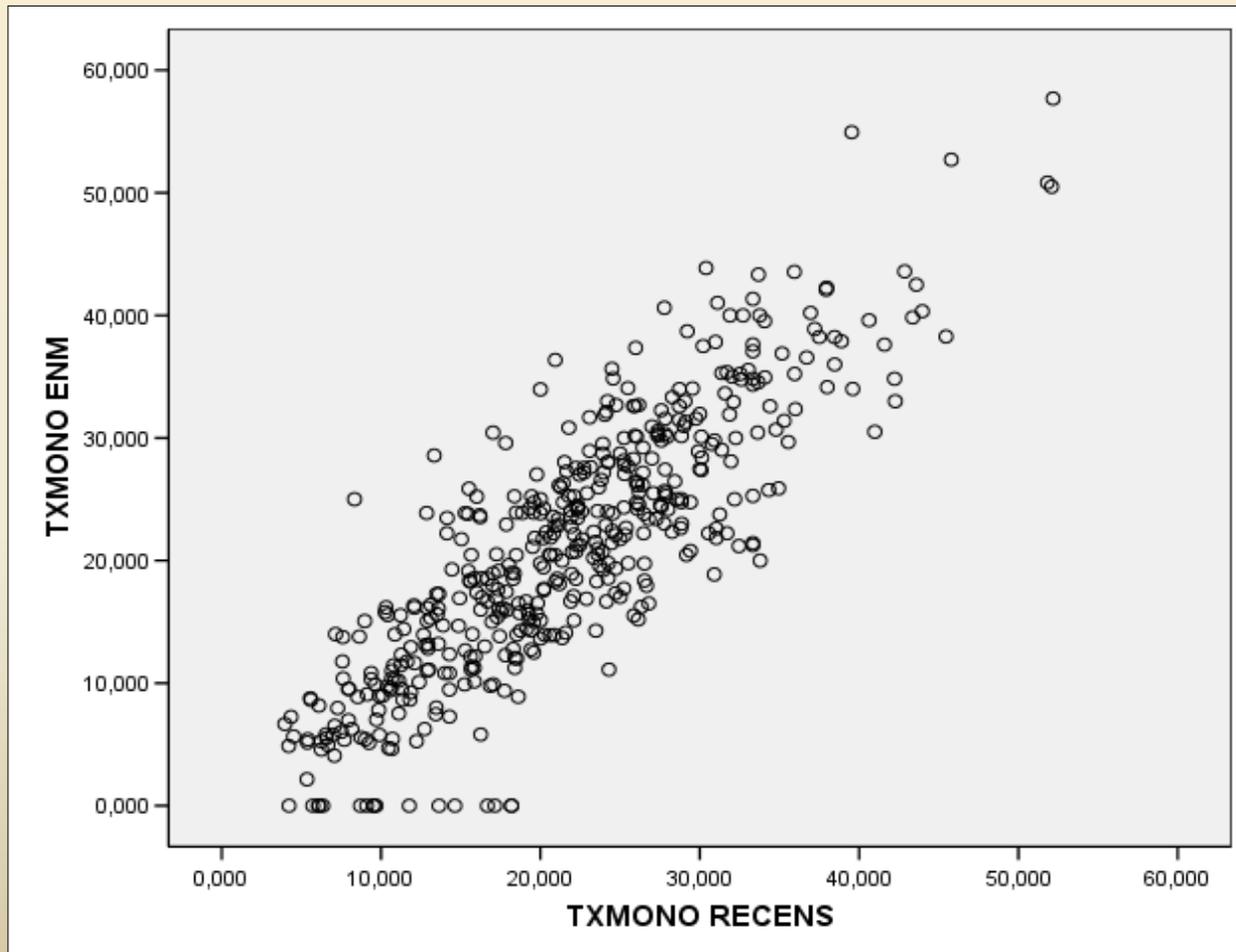
Les points ont tendance à s'aligner et la part de la variation des valeurs qui est commune aux deux distributions s'élève à 97 %.

**Figure 2 : Pourcentage de familles monoparentales dirigées par une femme, selon la source des données – Recensement de 2011 et ENM 2011**

**TXMONO RECENS : selon les données provenant de 100 % des ménages**

**TXMONO ENM : selon les données provenant de l'échantillon 30 %**

Les points sont les 481 zones de la carte 2013 du CGTSIM



# La fiabilité des données tirées de l'ENM : un signe inquiétant

## Figure 2 - constats

Les valeurs obtenues à partir de l'échantillon de 30 % des ménages de l'ENM s'écartent nettement de celles issues des données tirées du Recensement de 2011 (100 % des ménages).

73 % de la variation est commune aux 2 distributions.

# La fiabilité des données tirées de l'ENM : un signe inquiétant

Figures 3 et 4

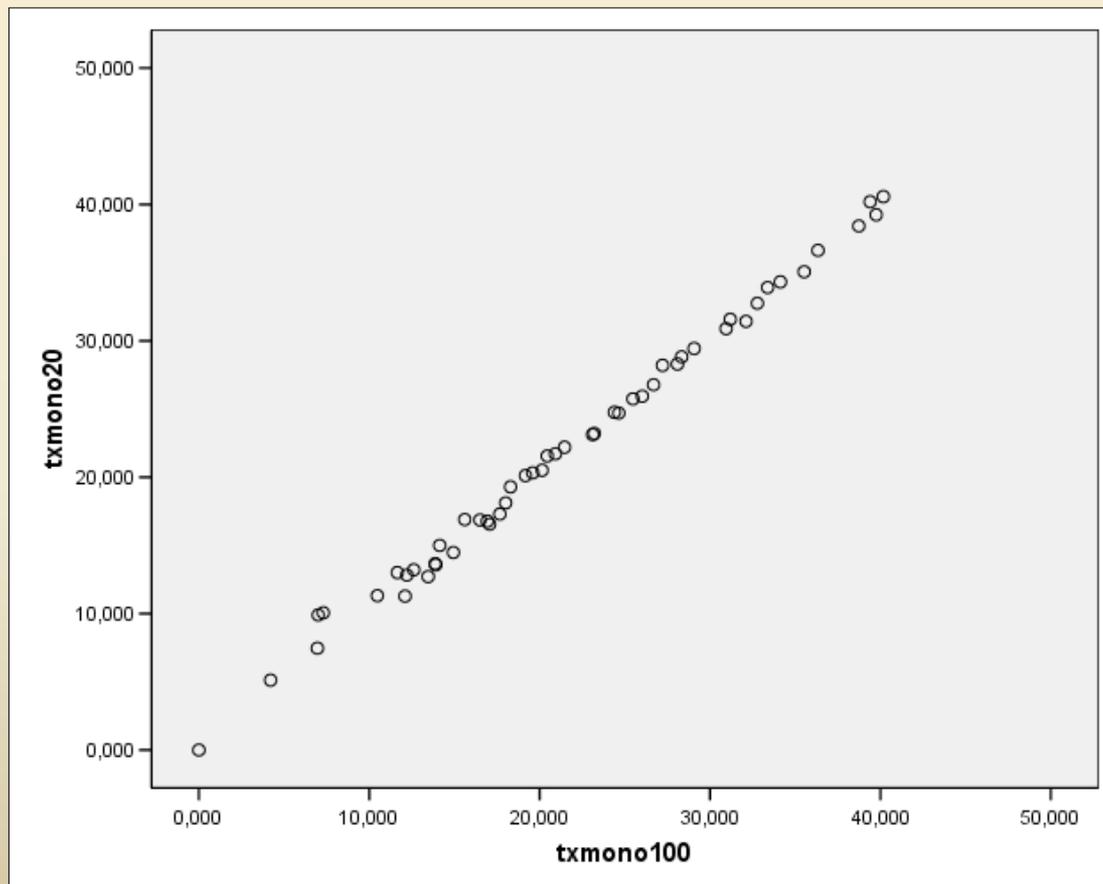
Par quartier

**Figure 3 : Pourcentage de familles monoparentales dirigées par une femme, selon la source des données – Recensement de 2006**

**TXMONO100 : selon les données provenant de 100 % des ménages**

**TXMONO20 : selon les données provenant de l'échantillon 20 %**

Les points sont les 51 quartiers de la carte 2008 du CGTSIM (île de Montréal)

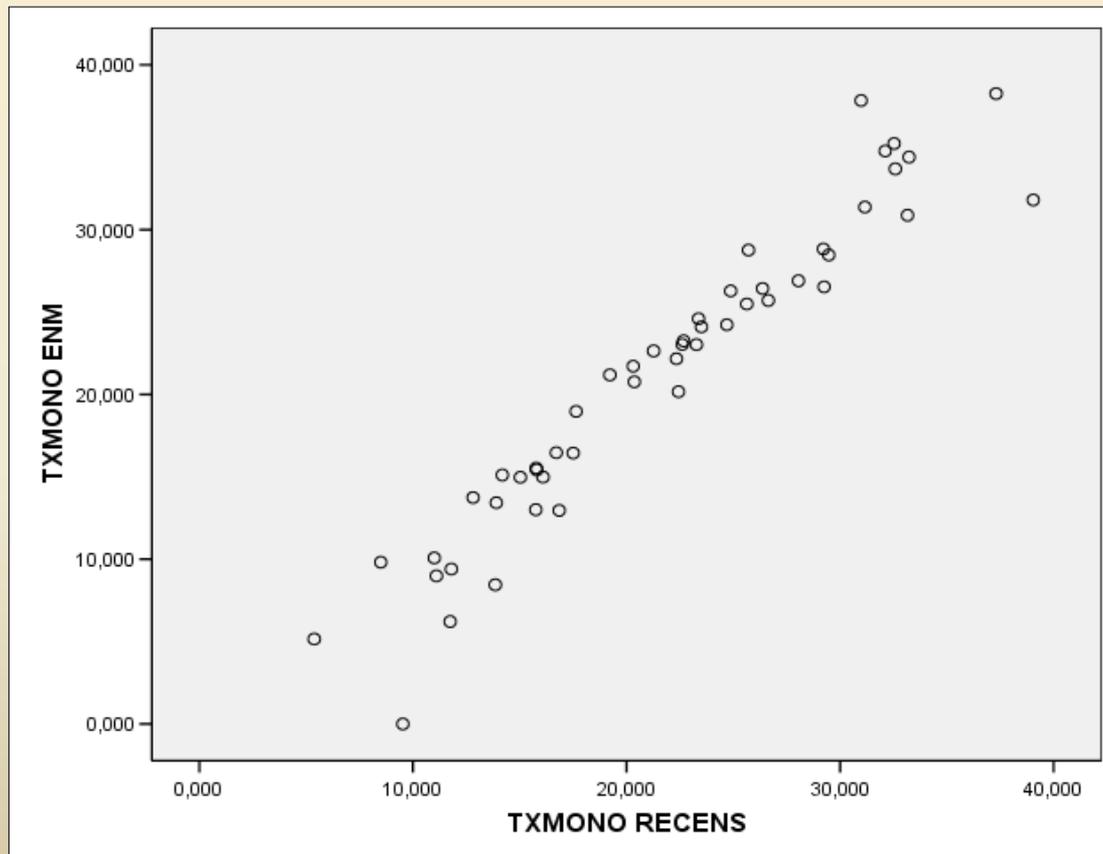


**Figure 4 : Pourcentage de familles monoparentales dirigées par une femme, selon la source des données – Recensement de 2011 et ENM 2011**

**TXMONO RECENS : selon les données provenant de 100 % des ménages**

**TXMONO ENM : selon les données provenant de l'échantillon 30 %**

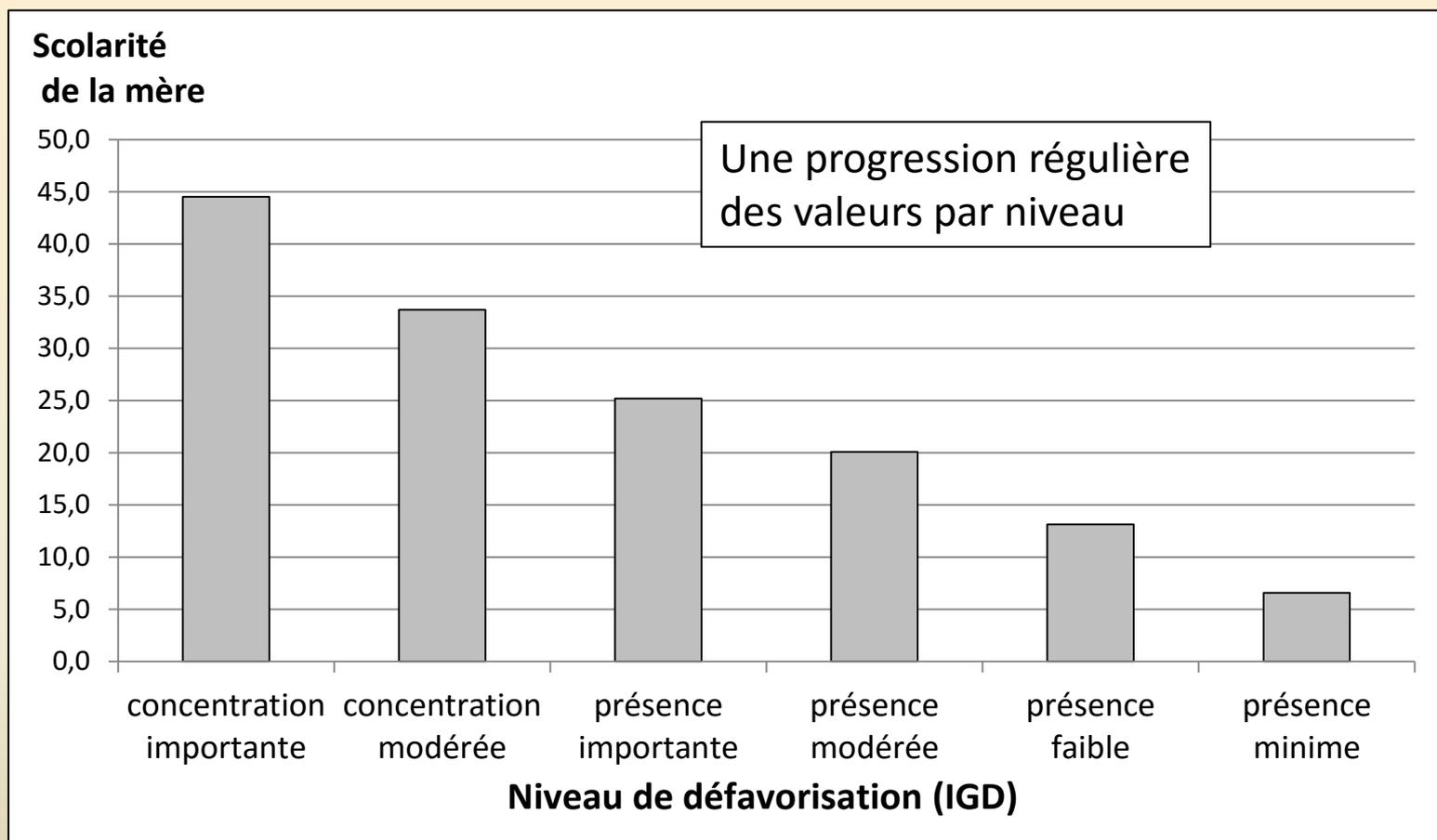
Les points sont les 50 quartiers de la carte 2013 du CGTSIM (Île de Montréal)



**La fiabilité des données tirées de l'ENM :  
l'importance du risque encouru peut dépendre de  
l'objectif visé par l'utilisation de ces données**

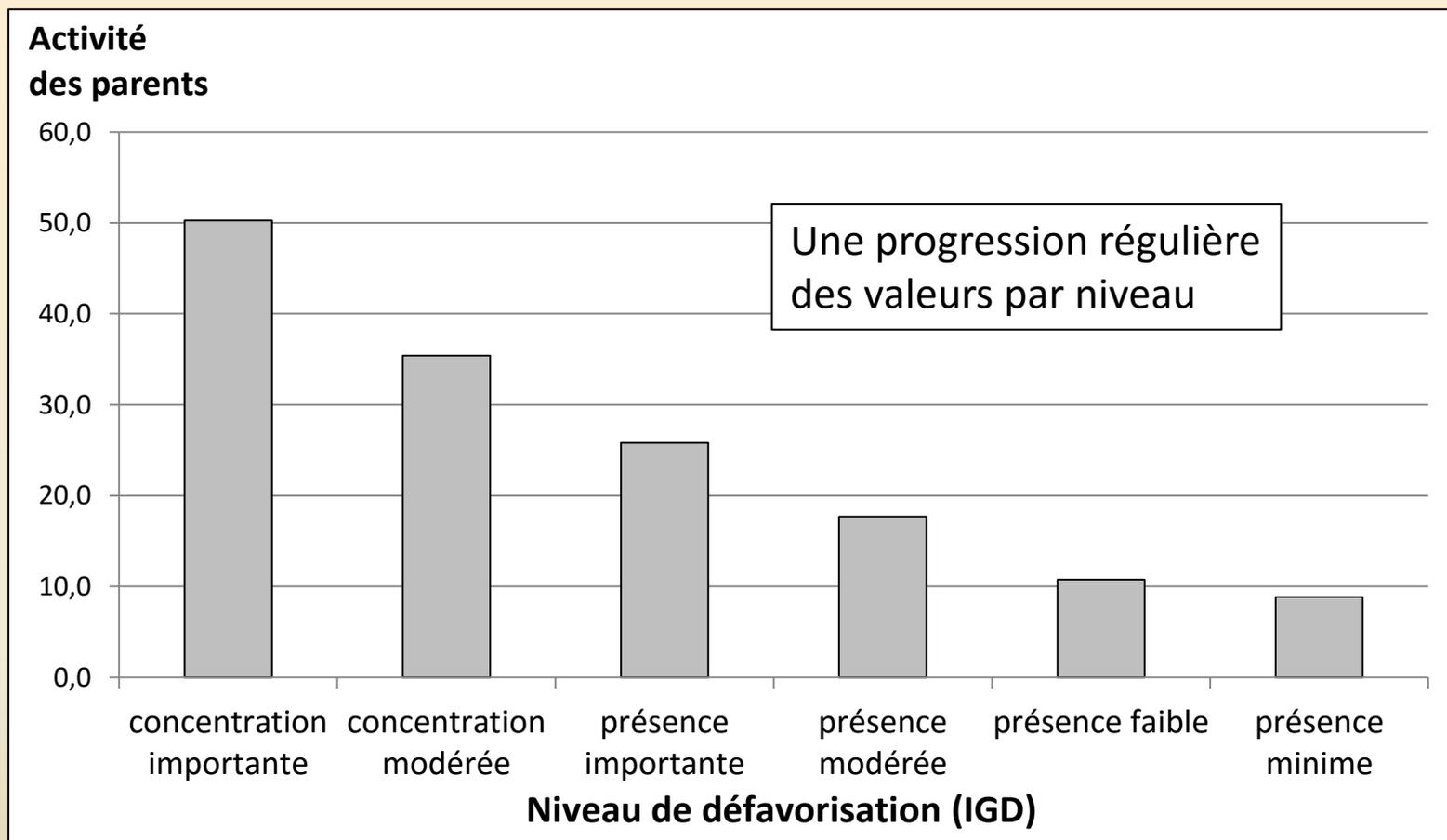
Toutes les variables qui composent l'indice global de défavorisation de la carte 2013 du CGTSIM, incluant celles dont les données proviennent de l'ENM, donnent des résultats qui convergent.

## Valeurs moyennes enregistrées par la variable «scolarité de la mère» (données de l'ENM), selon les 6 niveaux de défavorisation de la carte2013 du CGTSIM



Les niveaux de défavorisation sont des regroupements de zones en fonction de leur indice global de défavorisation.

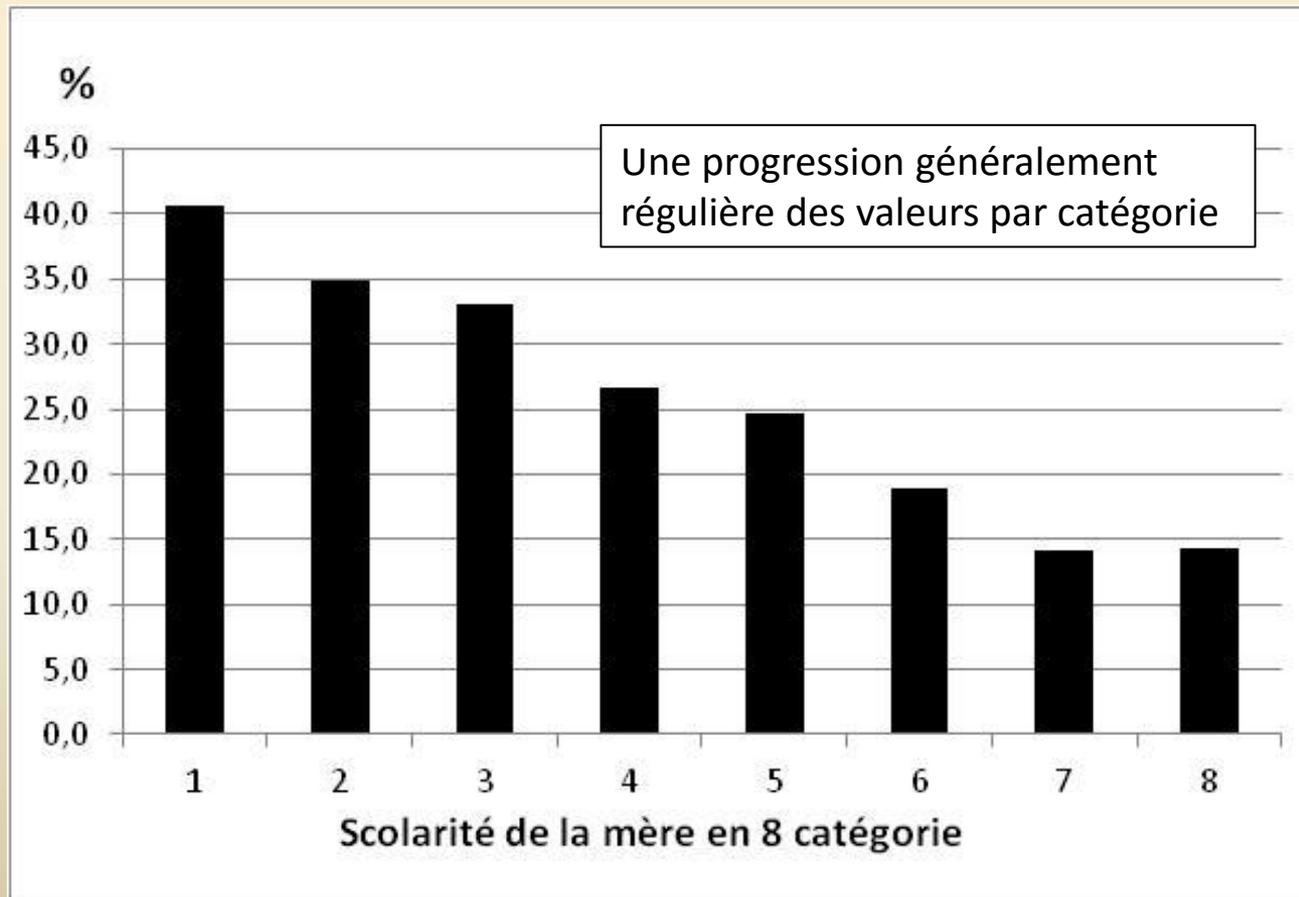
## Valeurs moyennes enregistrées par la variable «activité des parents» (données de l'ENM), selon les 6 niveaux de défavorisation de la carte2013 du CGTSIM



Les niveaux de défavorisation sont des regroupements de zones en fonction de leur indice global de défavorisation.

# Un autre exemple

**Pourcentage d'élèves du secondaire ayant un retard scolaire d'un an ou plus en 2011, selon la variable «scolarité de la mère » répartie en 8 catégories  
(1 = très défavorable et 8 = très favorable)**



# **L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)**

Se voulant proactif, le Comité de gestion avait recherché des sources alternatives de données.

## **Les données provenant du Programme de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ)**

Si le revenu des familles avec enfants de moins de 18 ans nous intéresse, les données du Programme de soutien aux enfants de la RRQ peuvent constituer une sérieuse option.

# **Les données provenant du Programme de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ)**

## Programme de soutien aux enfants

C'est une aide gouvernementale universelle qui existe depuis 2005.

Dans le cas d'une naissance, dès que le parent la déclare au Directeur de l'état civil, le nouveau-né est inscrit automatiquement.

# Les données provenant du Programme de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ)

## Admissibilité au PSE

La personne ou son conjoint doit être responsable des soins et de l'éducation d'un enfant de moins de 18 ans.

L'enfant doit résider avec le requérant ou être placé par un centre jeunesse auquel le requérant paie une contribution.

Le requérant doit résider au Québec (selon la Loi sur les impôts du Québec).

Le requérant ou son conjoint doit avoir l'un des statuts suivants : citoyen canadien, personne protégée, résident permanent ou résident temporaire depuis les 18 derniers mois (selon la loi canadienne sur l'immigration et la protection des réfugiés).

# Les données provenant du Programme de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ)

## Exclusion

Une personne n'a pas droit au paiement de Soutien aux enfants :

- si elle reçoit une aide financière en tant que famille d'accueil, pour une tutelle subventionnée ou en vertu d'un programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile
- si elle est exonérée d'impôt par Revenu Québec
- si son enfant est marié ou vit en union de fait et que son conjoint a eu droit à un crédit transféré d'un conjoint à l'autre

## **Les données provenant du Programme de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ)**

Toutes les familles admissibles au Programme de soutien aux enfants (PSE) reçoivent un montant, même les plus riches.

Le montant accordé varie en fonction du revenu familial, du nombre d'enfants mineurs à charge, du type de garde et de la situation conjugale (avec ou sans conjoint).

Le calcul de la prestation ne varie pas en fonction de la taille de l'agglomération de résidence des familles, comme c'est le cas, par exemple, pour les seuils de faible revenu de Statistique Canada.

Lorsque la garde est partagée à peu près également, les deux familles reçoivent un montant et les deux familles sont comptabilisées. C'est le revenu familial des deux familles qui est alors considéré.

# Les données provenant du Programme de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ)

## Données statistiques disponibles sans passer par la CAI

Les unités d'observation de base sont les familles et non les enfants.

Des exemples de données disponibles : revenu familial moyen, revenu familial médian, pourcentage de familles ayant reçu le montant maximal.

Les données sont disponibles par code postal à six positions ou pour tout regroupement de codes postaux défini par l'utilisateur.

Il est possible d'obtenir une mise à jour annuelle de ces données.

# Les données provenant du Programme de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ)

## Limites des données : sous-dénombrement

Pour l'île de Montréal, en 2011, le nombre total de familles bénéficiaires du PSE représentent 95 % environ du nombre total de familles recensées par Statistique Canada. Il ne semble pas y avoir de sous-dénombrement significatif pour les autres régions administratives du Québec.

Les quartiers de Montréal où le nombre de familles selon la RRQ est nettement inférieur au nombre de familles recensées par Statistique Canada sont, pour la plupart, des quartiers favorisés.

# Les données provenant du Programme de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ)

## Limites des données : sur-dénombrement

Il arrive que le nombre de familles bénéficiaires du PSE soit légèrement plus élevé que le nombre de familles recensées.

Cet écart découle en grande partie des gardes partagées 40/60 à 50/50 : depuis 2007, le PSE accorde un montant aux 2 parents, ce qui fait que les 2 familles sont comptabilisées alors que ce n'est pas le cas pour le Recensement canadien ni l'ENM.

Au Québec, en 2007, le sur-dénombrement dû aux gardes partagées était d'environ 1 % pour les familles inscrites au PSE.

# **Les données provenant du Programme de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ)**

## Limites des données : correspondance géographique

Il peut être difficile, voire impossible, de recréer certains découpages géographiques à partir des codes postaux. De plus, certains codes postaux peuvent ne pas convenir (boîtes postales, itinéraires de distribution, poste restante, codes postaux ruraux).

**Merci !**